



Rapport environnemental de l'Office fédéral de l'énergie pour 2015

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1. Introduction

Le comité de direction de l'Office fédéral de l'énergie OFEN prend au sérieux ses missions en matière de gestion des ressources et de management environnemental. Le programme SuisseEnergie doit également être mis en œuvre «en interne».

L'OFEN s'engage pour que les objectifs du département soient atteints: entre 2006 et 2016, la charge environnementale doit être réduite de 10%. Les mesures à cet effet doivent principalement se concentrer sur les domaines qui génèrent actuellement les plus grandes charges polluantes. Il s'agit des voyages de service, de la consommation d'électricité et de la consommation de papier.

L'équipe environnementale se compose de collaboratrices et de collaborateurs venant des diverses divisions de l'OFEN. Chaque année, le rapport environnemental et le plan de mesures sont présentés à tous lors d'une réunion d'information pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Les résultats des diverses actions sont également présentés lors de ces manifestations. Une introduction à RUMBA est organisée pour les personnes nouvellement recrutées à l'OFEN.

Walter Steinmann
Directeur

Approuvé le 7 juin 2016.

2. Indicateurs et atteinte des objectifs de l'OFEN

Indicateurs	Unité	2012	2014	Objectif 2015	Objectif 2012-2015	2015	Modification par rapport à l'année précédente	Modification par rapport à 2012	Objectif atteint: X Objectif pas atteint: 0
Consommation de chaleur (corrigée selon les variations climatiques)	MJ / m2 / an		82			71	-14.1%		
	MJ / ETP / an		2'162			1'682	-22.2%		
Consommation d'électricité	MJ / ETP / an		12'617	-2%		10'721	-15.0%		X
Consommation d'eau	m ³ / ETP / an		7.0			6.7	4.8%		
Consommation de papier (total)	kg / ETP / an		51.9			39.8	36.8%		
Dont papier recyclé	%		54.5%			51%	-11 PP		
Déchets	kg / ETP / an		51.5			50.1	-2.6%		
Déplacements de service	km / ETP / an		5'823			4'786	-17.8%		
Kilomètres parcourus en avion	km / ETP / an	3'821	2'637		-5%	2'631	-0.2%	-31.1%	X
Part des trains dans les déplacements en Europe	% par rapport à la distance parcourue		34.5%			19.0%	-15.5 PP		
Part de trains dans les déplacements domestiques	% par rapport à la distance parcourue		90.4%			93%	2.8 PP		
Emissions de CO ₂	kg CO ₂ -équ. / ETP / an		1'401			1'342	-5.3%		
Charge polluante (total)	UCE / ETP / an	1'654	1'424		-4%	1'285	-10.3%	-22.3	X
Modification de la charge polluante par rapport à 2006	UCE / ETP / an en 2006		1'424	9% (selon le Conseil fédéral)		1'285	-10.1%		X

3. Objectifs environnementaux 2012-2015

Le 16 septembre 2011, dans le cadre de l'adoption du Rapport environnemental RUMBA 2011, le Conseil fédéral a décidé de renforcer la fonction de modèle incombant à la Confédération. Dans ce contexte, il a également chargé les départements de soumettre à leurs unités administratives, des objectifs annuels à atteindre.

En conséquence, l'OFEN a les objectifs suivants:

- diminuer chaque année de 2 % la consommation d'électricité par ETP (Equivalent plein temps), au regard de l'année précédente;
- réduire les déplacements en avion de 5 % par ETP d'ici à 2015, par comparaison à 2012;
- abaisser la charge polluante par ETP de 4 % jusqu'en 2015, par comparaison à 2012.

4. Mesures et résultats

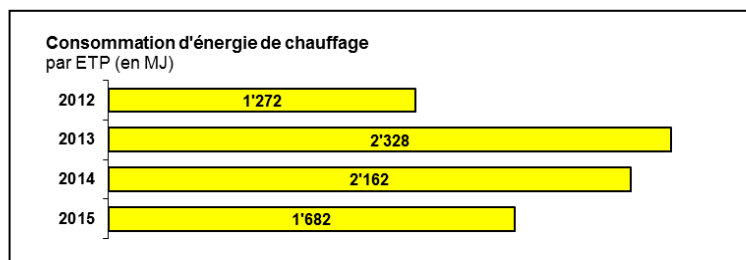
4.1. Collaboratrices/-teurs, communication, formation

Le nombre de collaboratrices et collaborateurs a encore augmenté en 2015 : 236.7 équivalents plein temps (ETP ; 213.4 en 2014).

Les données de l'année écoulée et les objectifs de l'OFEN sont présentés en juin aux collaboratrices/-teurs, à l'occasion d'une réunion d'information. Par ailleurs, trois à quatre séances d'introduction à RUMBA pour le personnel ont lieu chaque année.

4.2. Consommation d'énergie de chauffage

Par rapport à 2014, la consommation d'énergie de chauffage a diminué de 14.1 % par collaboratrice/-teur. Pour mémoire: le déménagement d'une partie du personnel explique l'augmentation calculée entre 2012 et 2013. Depuis lors, environ 40 collaboratrices/-teurs occupent des bureaux à la Mühlestrasse 2. Ce bâtiment, explicitement recensé pour la première fois en 2013 comme site supplémentaire de l'OFEN, accuse un besoin d'énergie notablement plus élevé (au moins deux fois supérieur à celui des bâtiments de la Mühlestrasse 4), en raison d'un mode de distribution différent des locaux (grandes salles de réunions à hauts plafonds, grand atrium non chauffé, locaux de garage exposés aux conditions climatiques extérieures, restaurant). A cela s'ajoute que le taux d'occupation par les collaboratrices/-teurs n'est pas aussi élevé qu'à la Mühlestrasse 4. Une densification des lieux a cependant permis d'atténuer quelque peu l'augmentation en 2014 et 2015.

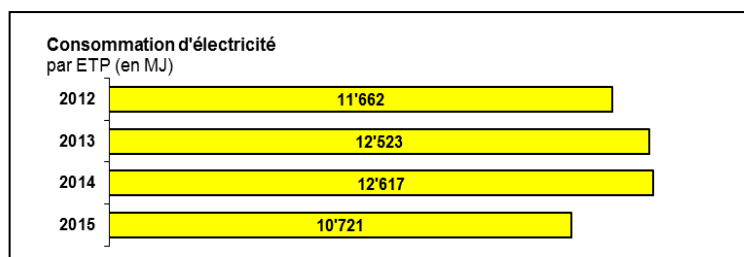


4.3. Consommation d'électricité

La consommation d'électricité par collaboratrices/-teurs a diminué de 15 % par rapport à l'année précédente. L'objectif d'une réduction de 2 % (convention d'objectifs avec le DETEC) a donc pu être atteint largement.

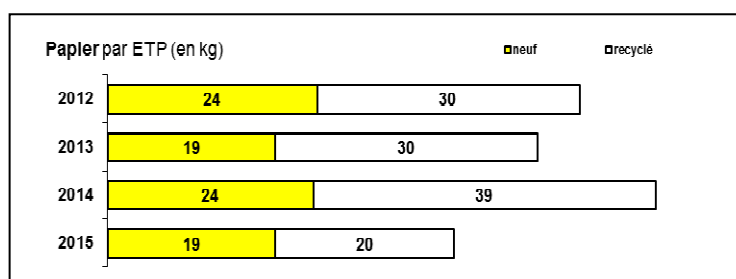
Les appareils multifonction ont été soit remplacé par des appareils énergétiquement plus efficaces (à jet d'encre) ou supprimé sans être remplacé (plus que un appareil par zone de communication). Dans ses mêmes zones de communication, certains plafonniers ont été remplacé un éclairage LED. Chaque collaborateur/-trice a reçu un nouveau laptop plus efficace que leur ordinateur précédent.

L'optimisation des installations du bâtiment avec energo a également été poursuivie en 2015 et a contribué à cette amélioration. Entre autres mesures, toutes les lampes à pied des places de travail ont été positionnées de façon optimale et leur intensité d'éclairage a été adaptée. L'éclairage des corridors a également été optimisé.



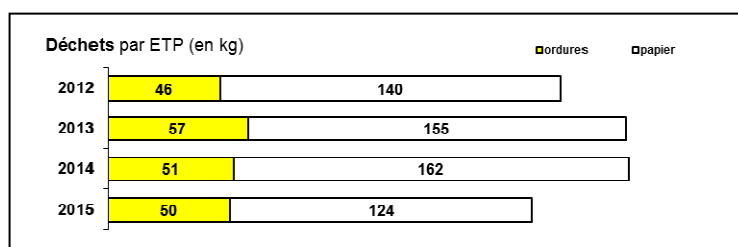
4.4. Consommation de papier

La consommation de papier par collaboratrice/-teur a diminué de 36.8 % par rapport à l'année précédente. La part de papier recyclé a de nouveau diminué à 51 % (contre 62.4 % en 2014).



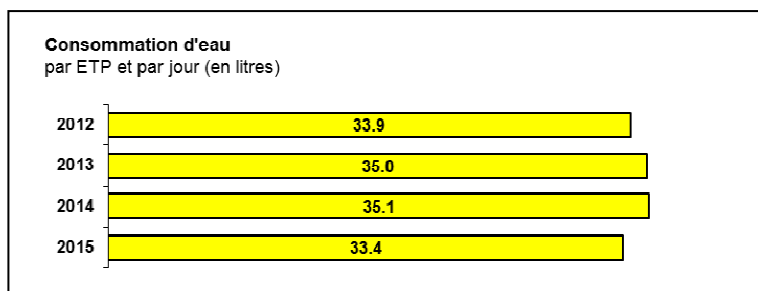
4.5. Déchets

Les déchets (ordures et papiers) ont à nouveau baissé quelque peu (ordure: - 2.6 %)



4.6. Eau et eaux usées

La consommation d'eau a très légèrement diminué (4.8 %). Aucune mesure supplémentaire n'a été mise en œuvre.



4.7. Voyages de service

Dans le domaine des transports aériens, les km de vol parcourus en avion n'ont plus reculé de manière significative (- 0.2 % par rapport à l'année précédente).

Par rapport à 2012, une diminution de -31.1 % a cependant pu être atteinte.

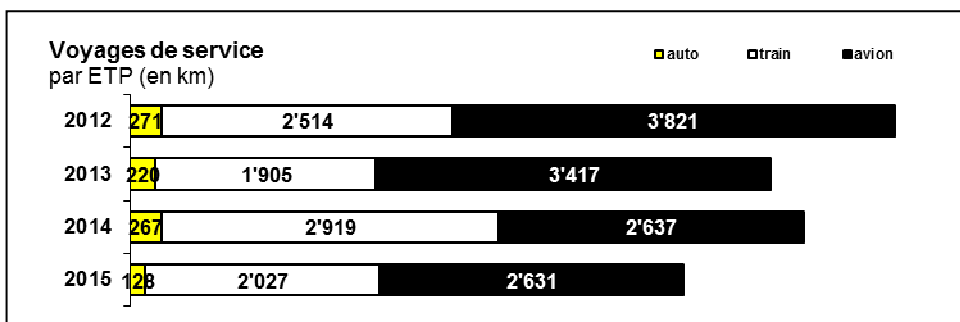
Ainsi, l'objectif de

diminution de 5 % à largement pu être atteint (convention d'objectifs avec le DETEC). Les voyages en train par contre ont fortement diminués.

Les collaboratrices/-teurs ont reçu des informations sur les possibilités d'utiliser et d'emprunter le vélo électrique. La participation à la campagne "Bike to work" a constitué un succès et l'OFEN a pris part à la 5^e journée nationale du travail à domicile ("home Office Day").

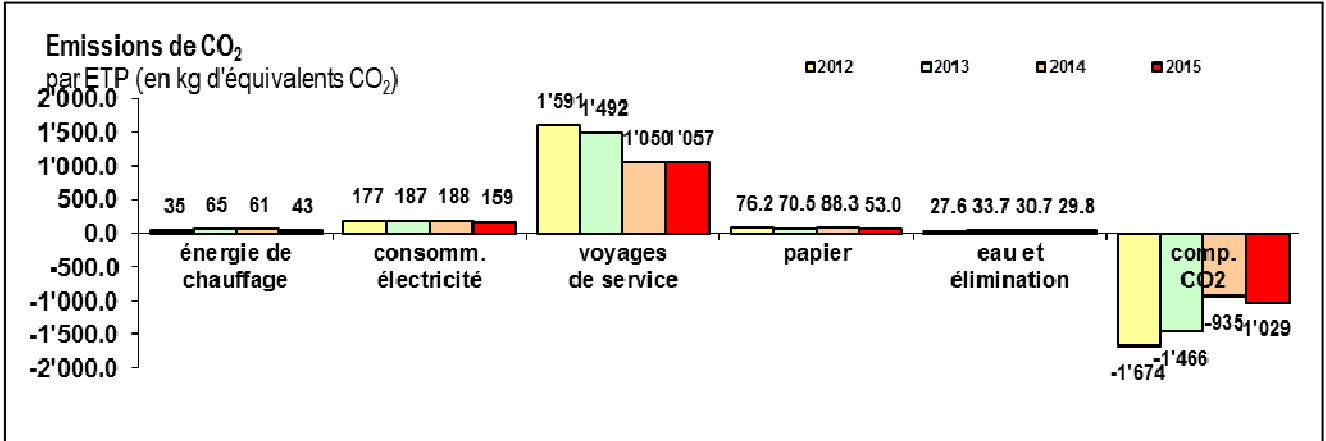
Les émissions de CO₂ ont été compensées pour les déplacements en avion et en voiture (246 t d'équivalent CO₂).

Voir aussi l'analyse détaillée des voyages en avion 2015 pour l'OFEN.



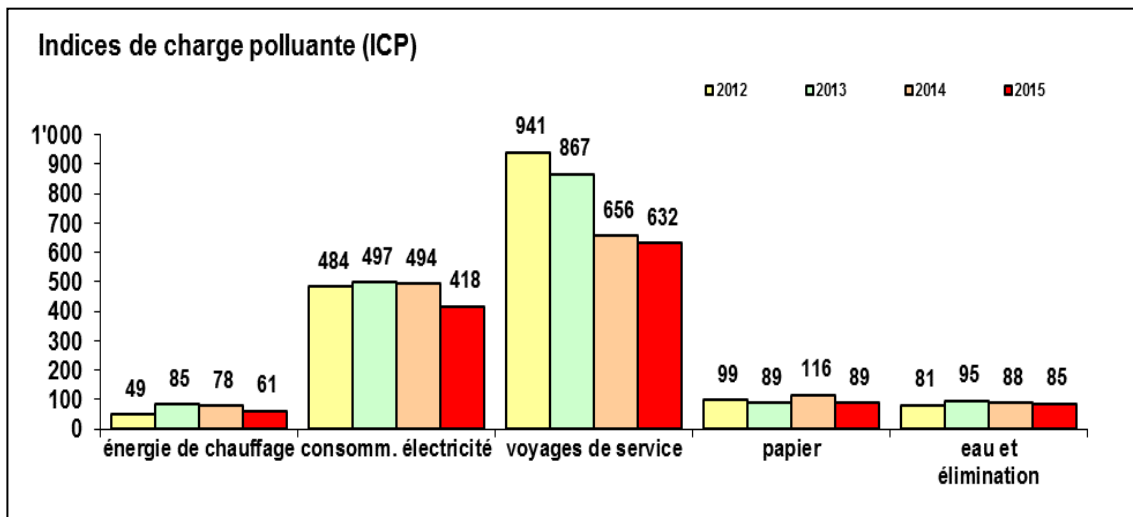
4.8. Emissions de CO₂

La plupart des émissions de CO₂ proviennent des déplacements aériens. La légère hausse des émissions de CO₂ dues aux voyages de service a pour cause l'augmentation de la relation entre vols en Europe et vols intercontinentaux. Les vols de plus courte distance causent plus d'émissions de gaz à effet de serre par km que les vols de longue distance. Globalement, les émissions de CO₂ par équivalent plein temps ont baissé de 5.3 %. Au total, 246 t CO₂ ont été compensées en 2015 (cela correspond aux émissions de CO₂ pour les déplacements en avion et en voiture).



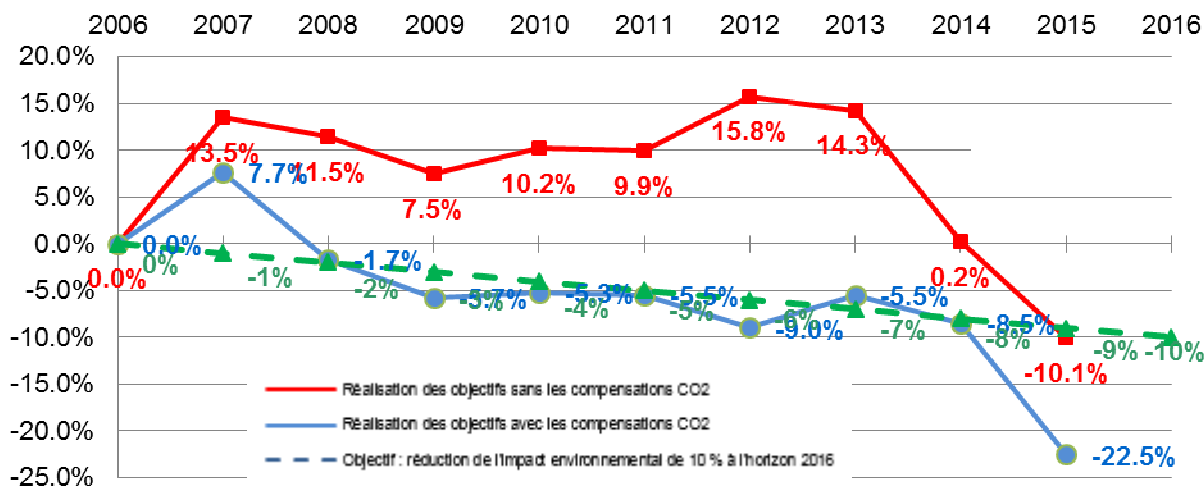
4.9. Charge polluante

Les objectifs fixés par le département, concernant la réduction de la charge polluante de 4 % par collaboratrice/-teur jusqu'en 2015, par rapport à 2012 ont été largement dépassés avec -22.3 %. Cette diminution provient pour l'essentiel du recul des besoins en chauffage, en électricité et en papier.



La charge polluante, y compris compensation, se situe à -22.5 % par rapport à 2006; elle est donc largement au-dessous de la trajectoire (-9 %). L'OFEN est également sur la trajectoire sans prendre en compte la compensation des émissions de CO₂.

Réalisation des objectifs



5. Objectifs et mesures principales pour 2016/2017

Les objectifs du département 2012-2015 ont été atteints. Pour les années suivantes, l'OFEN n'a pas reçu de nouveaux objectifs. Pour 2016, les objectifs 2012 – 2015 vont être prolongés.

En 2016, il est prévu de réaliser un sondage sur la mobilité pendulaire auprès des collaborateurs/-trices de l'OFEN. L'optimisation des installations du bâtiment va être poursuivie. La bonne mise en place des souris-interrupteur va être contrôlée. Comme projet pilote, un concours interne d'économie d'électricité va être organisé. La consommation de courant va être mesurée directement à la place travail de chaque participant(e). Sur un site internet il est alors possible de suivre les progrès réalisés. Le nouveau papier blanc 100% recyclé sera commandé dès qu'il sera disponible (env. été 2016). Une grande action de sensibilisation dans le cadre des energydays16 de l'administration fédérale est en planification. En 2017 il est prévu de réorganiser en commun avec les autres offices du DETEC à Ittigen une journée dédiée à l'environnement. Le plan de mesures 2016 contient l'ensemble des mesures prévues.

6. Organisation du management environnemental

Membres de l'équipe Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> - Nicole Zimmermann (cheffe de l'équipe, AEE) - Daniela Hänni, AEW - Karin Krebs, RWE - Eveline Meier, KO - Aline Tagmann, AEE - Andreas Zbinden, OFL/IL 	<p>En cas de besoin:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hermann Hauser, OFCL
<p>Les rapports environnementaux de l'OFEN peuvent être consultés sous: https://www.rumba.admin.ch/rumba/fr/home/umweltberichte/rumba-in-der-bundesverwaltung/departement-federal-de-l-environnement-des-transport-de-l-en/office-federal-de-l-energie.html</p>	

Pour toute suggestions ou informations complémentaires, nous vous prions de vous adresser à: Madame Aline Tagmann, Office fédéral de l'énergie, aline.tagmann@bfe.admin.ch